



LSCV

Ligue Suisse contre
l'expérimentation animale
et pour les droits des animaux

N° 85

Septembre 2024

www.LSCV.ch

DEPUIS 1883 CONTRE L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE

Photo : Université de Fribourg

**Nouvelle hausse du nombre
d'animaux utilisés en 2023
pour la recherche en Suisse :
interview avec Nico Müller**

Page 4

**Remplacer la dissection et les
expériences sur les animaux
dans l'enseignement ? Grand
entretien avec Nick Jukes.**

Pages 6 à 10

**Campagne MicarNO : bilan
positif de la mobilisation
contre l'abattoir industriel
prévu à Saint-Aubin (FR)**

Page 5



**Actions mensuelles devant
l'Université de Fribourg pour
informer et sensibiliser les
étudiant·e·s**

Page 3

MEMENTO



Chaque don compte !

La LSCV ne reçoit aucune subvention des pouvoirs publics, ce qui lui garantit une totale indépendance.

Selon votre lieu de résidence, les dons sont généralement déductibles de vos impôts. Utilisez le bulletin de versement dans ce journal ou procédez par e-banking pour vos dons ou cotisations.

Cotisation annuelle : CHF 15.-

Si cela est possible, préférez les versements par ordre de paiements ou e-banking, gratuits. Un immense merci !

Personnes de contact

Vous avez une question concernant le domaine de l'expérimentation animale, un projet à réaliser en lien avec les droits des animaux ou le fonctionnement de la LSCV ?

Pour la Suisse alémanique vous pouvez contacter Benja Frei
b.frei@lscv.ch



Pour la Suisse romande vous pouvez contacter Athénaïs Python
a.python@lscv.ch



Vous souhaitez organiser des actions, manifestations ou rejoindre un groupe militant ?
Ecrivez à : a.python@lscv.ch
ou appelez au **079 275 46 52**

Vous avez une question administrative ou d'ordre général ? Vous souhaitez obtenir le contact direct d'un des membres du Comité ?
Appelez lundi, mardi, jeudi ou vendredi entre 9h et 17h au 022 349 73 37 ou écrivez-nous un mail à : admin@lscv.ch

Les legs sont exonérés d'impôts

La LSCV est reconnue d'utilité publique et les dons et legs qu'elle reçoit ne sont pas taxés fiscalement.

En tant que membre, vous recevez notre journal 4 x par année

N'oubliez pas de nous annoncer votre changement d'adresse. La Poste nous facture CHF 2.- par journal retourné et ne communique plus les nouvelles adresses sans frais supplémentaires. Si vous ne recevez pas votre journal, contactez-nous !

Les périodes de distribution ont lieu en mars, juin, septembre et décembre.

Contribuez à la diffusion des informations

Vous souhaitez distribuer notre journal autour de vous ? Nous vous enverrons avec plaisir le nombre d'exemplaires souhaité. Vous avez une question concernant les actions politiques menées pour la protection des animaux au Parlement fédéral ? Contactez-nous sur le mail : a.python@animaux-politique.ch

Cotisations et dons

Depuis la Suisse

Compte n° 12-2745-6
IBAN : CH38 0900 0000 1200 2745 6

Depuis l'Europe en EURO

Compte n° 91-438913-2
IBAN : CH40 0900 0000 9143 8913 2
BIC : POFICHBEXXX

Institut : PostFinance, Nordring 8, 3030 Bern

Titulaire : Ligue Suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux

Adresse : Case postale 148, 1226 Thônex

Vous souhaitez nous rendre visite ?

Nous vous accueillons avec plaisir sur RDV les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, dans les locaux de notre siège situé à Genève.

Adresse

Chemin des Arcs-en-Ciel 3
1226 Thônex
T 0041 (0)22 349 73 37
admin@lscv.ch /// www.lscv.ch

Adresse courrier

LSCV, Case postale 148,
1226 Thônex



IMPRESSUM Ligue Suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux (LSCV)

La LSCV a été fondée à Genève en 1883, dans le mouvement antivivisectionniste né en Angleterre dans les années 1870. La LSCV est une association conforme aux termes de l'article 60 du Code civil suisse. Son fonctionnement, son activité, ses objectifs, la nomination de son comité et l'utilisation de ses avoirs sont fixés par les statuts de l'association, adoptés à l'occasion de l'Assemblée Générale de ses membres le 30 juin 1978. Le siège de la LSCV se trouve à Genève. Un bâtiment acquis sur la commune de Thônex y accueille ses bureaux depuis 1993. Conformément à l'art.2 de ses statuts, la LSCV vise l'abolition totale de la pratique d'expériences médicales, scientifiques ou commerciales sur l'animal vivant. Elle s'engage pour obtenir sur l'ensemble du territoire suisse, une législation qui garantisse la défense et le respect des droits de l'animal, et pour permettre l'amélioration constante de cette législation et pour contrôler en permanence son application stricte. Elle promeut et encourage financièrement la création de nouvelles méthodes de recherche scientifique permettant la suppression de l'expérimentation animale. Elle encourage et soutient particulièrement les méthodes dites substitutives (ou alternatives), lesquelles font appel à des tissus ou cellules humaines (modèles in vitro) provenant par exemple de biopsies pratiquées en milieu hospitalier, ou de données bio-informatiques (modèles in silico). Conformément à l'article 19 de ses statuts, la LSCV ne poursuit aucun but lucratif et ses avoirs ne peuvent être employés que pour la réalisation des buts poursuivis.
Publication : Journal en français, allemand et italien édité quatre fois par année. Sauf mention contraire, les articles sont rédigés en français par la LSCV et traduits /// **PAO et maquette** : Athénaïs Python /// **Impression** : sur papier recyclé 80 gm2 /// **Adresse LSCV**, Case postale 148, CH - 1226 Thônex.

ACTIONS MENSUELLES DEVANT L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

Le 19 septembre 2024, alors que le semestre d'automne venait de reprendre, nous avons réalisé notre première action de sensibilisation de la saison, aux abords de l'Université de Fribourg. Nous avons distribué des centaines de flyers aux heures de fort passage. Objectif : informer les étudiant·e·x·s au sujet des expériences menées dans les laboratoires universitaires.



Malgré les décennies de mobilisations, les manifestations et le lobbying, **la plupart des élèves ne sont pas au courant de ce qu'il se passe à l'intérieur de leur propre Université.** Si certain·e·s ne semblaient pas s'intéresser à la situation, la majorité était et choquée d'apprendre que des singes se trouvaient dans les laboratoires des bâtiments devant lesquels elles et ils passent chaque jour, et que des milliers d'animaux y sont tués chaque année.

C'est pourquoi **il nous semble indispensable de nous mobiliser de manière régulière aux abords des lieux dans lesquels les animaux souffrent au quotidien.** Il nous paraît essentiel que celles et ceux qui étudient à l'Université et font vivre cette institution soient au courant de la situation, s'indignent, et tentent de **changer les choses depuis l'intérieur.**

Des actions mensuelles ont déjà lieu depuis des années devant l'Université et l'École Polytechnique Fédérale (ETH) de Zürich, pour dénoncer les expériences menées sur des macaques rhésus. L'objectif est de **maintenir la pression sur les responsables** pour que les Hautes-écoles zurichoises arrêtent de mener de telles expériences cruelles sur des primates, mais aussi **d'attirer l'attention du public sur les injustices, et sensibiliser les étudiant·e·x·s.**

Merci infiniment aux activistes pour leur énergie, leur bienveillance et leur efficacité. Si tu souhaites nous rejoindre pour ces actions, contacte-nous par e-mail : a.python@LSCV.ch



RECHERCHE : NOUVELLE HAUSSE DU NOMBRE D'ANIMAUX UTILISÉS

Le 17 septembre 2024, l'Office fédérale de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a publié les chiffres de l'année 2023. Il indique dans un communiqué que "595 305 animaux ont été utilisés en Suisse dans le cadre d'expériences". Cela représente une hausse de 1,6 % par rapport à 2022. Réaction du chercheur Nico Müller, qui travaille sur la question des 3R et de la mise en œuvre d'un plan de sortie progressif du modèle animal.



NICO MÜLLER
PROJECT LEADER
PNR79 «ADVANCING 3R»
UNIVERSITÉ DE BÂLE

Quelle a été votre réaction lorsque vous avez découvert les chiffres de l'année 2023 ?

D'un point de vue éthique, il est effectivement préoccupant que les chiffres globaux augmentent à nouveau. Cependant, je n'ai pas été surpris.

On pourrait penser que les 3R ont un impact sur le nombre d'animaux utilisés et tués chaque année, mais cela ne semble pas être le cas. Pourquoi ?

Je suis sûr que les 3R ont un certain impact sur les chiffres, mais ce n'est manifestement pas suffisant pour réduire l'expérimentation animale dans son ensemble. Une partie du problème réside dans le fait qu'alors que certains tests sur les animaux sont supprimés, de nouveaux tests sont mis au point. Pour modifier réellement le nombre total d'expériences sur les animaux, nous avons besoin d'idées politiques pertinentes.

Quelle est la stratégie qui aura un impact réel sur les animaux et qui pourrait être mise en œuvre rapidement ?

Tout d'abord, il faudrait une stratégie nationale en matière d'expérimentation animale. Le Conseil fédéral devrait fixer des objectifs, et pas seulement des objectifs de réduction. Les objectifs de développement sont encore plus importants. Quels sont les programmes d'éducation, d'infrastructure et de financement que nous voulons mettre en place pour inciter nos scientifiques à travailler avec des méthodes sans animaux ?

Qu'est-ce qui empêche nos autorités de mettre en place un plan pour éliminer progressivement l'expérimentation animale ?

Les gens craignent souvent qu'une stratégie d'élimination progressive ou de réduction ralentisse la science. Mais l'idée qu'ils se font de la planification de l'élimination progressive est trop étroite et négative. Une bonne stratégie consisterait avant tout à construire, et non à démolir. Elle consisterait à créer un environnement dans lequel les scientifiques pourraient travailler de la meilleure manière possible, sans nuire aux animaux. Bien sûr, cela coûte de l'argent, mais la façon actuelle de faire les choses coûte la vie à trop d'animaux.

Concernant les expériences douloureuses et contraignantes, le communiqué de l'OSAV indique que "10'000 animaux de plus (+ 6,7%) ont été utilisés dans les expériences de degré de gravité 2". Une honte ! La LSCV est révoltée par ces nouveaux chiffres. Avec d'autres organisations suisses, nous avons lancé en 2023 une campagne pour un plan d'abandon progressif de l'expérimentation animale. Une demande soutenue par la Conseillère aux États Verte Maya Graf, qui a déposé une initiative parlementaire dans ce sens. Nous le constatons depuis des décennies, les 3R ne suffisent pas. Un changement de paradigme est nécessaire et urgent. Nous nous battons sans relâche pour atteindre cet objectif.



CAMPAGNE MICARNO : BILAN POSITIF

Le 5 août 2024, la mise à l'enquête du projet de construction du méga-abattoir de Micarna prévu à Saint-Aubin s'est terminée. Au total, plus de 1'800 oppositions ont été envoyées à la commune, dont 800 recueillies par la LSCV et d'autres organisations qui se sont mobilisées tout l'été.

Une mobilisation sans précédent

Dès l'annonce de la date de mise à l'enquête, le 5 juillet 2024, des associations antispécistes et écologistes de toute la Suisse – dont la LSCV, Tier im Fokus, Zürich Animal Save, l'Observatoire du spécisme ou encore Cause Animale Suisse – se sont unies pour recueillir des oppositions à ce projet mortifère et écocide. Durant 4 semaines, des activistes ont sensibilisé les habitant-e-s et les ont informé-e-s sur leurs droits. Des stands ont été tenus à Fribourg et dans d'autres villes du canton, ainsi que sur les places comme celle d'Avenches, très fréquentée en été.



Un reportage met en lumière l'opacité du projet

Notre journaliste Athénaïs Python a participé activement à la campagne MicarNO. Elle a réalisé un reportage vidéo sur le sujet. Au total, 400 millions de francs sont destinés au nouvel atelier de transformation de volaille de Micarna, qui doit remplacer celui de Courtepin.



Retrouvez la vidéo sur notre page YouTube

L'abattoir de Micarna devrait tuer plus de 30 millions de poulets par année, soit près de 600'000 chaque semaine. Au-delà de l'exploitation et de la souffrance de ces individus, il est estimé que les aliments d'origine animale représenteraient de 31 à 43% des émissions totales du groupe Migros. Une analyse de Greenpeace a révélé récemment que Coop et Migros n'atteindront pas leurs objectifs climatiques si elles continuent de vendre autant de viande, poisson, œufs et produits laitiers. Migros affirme que son offre de viande est importante, afin que les client-e-s n'achètent pas de la viande étrangère à la place. Pourtant, l'entreprise vend de la viande de bœuf importée d'Uruguay avec des rabais allant jusqu'à -30%. Une fois de plus, l'enseigne prouve que les intérêts économiques passent avant la sauvegarde du climat, des ressources, et de la vie de dizaine de millions d'êtres vivants et sentients.

Nous nous opposons au projet et exigeons une nouvelle procédure simple et transparente car :

- Il ne respecte pas l'article 104a de la Constitution suisse
- Il n'est ni éthique, ni écologique, ni moderne, ni dans l'intérêt de la population locale
- Il est contraire aux dispositions légales
- La procédure a été entachée d'ombre

Un tel projet ne peut pas être pris à la légère, il s'agit de respecter la planète, les animaux, les ressources et les générations futures.

A LA DÉCOUVERTE DU TRAVAIL PASSIONNANT D'INTERNICHE



Depuis de nombreuses années, la LSCV soutient le travail précieux de InterNICHE (International Network for Humane Education), qui vise à remplacer la dissection et les expériences sur les animaux dans l'enseignement par des méthodes novatrices sans souffrance. Entretien avec Nick Jukes.



NICK JUKES
COORDINATEUR
INTERNICHE

Peux-tu te présenter : quel est ton parcours ?

Je suis coordinateur d'InterNICHE. Nous nous efforçons de remplacer les dissections et les expériences sur les animaux dans l'enseignement - principalement au niveau universitaire - et de contribuer à l'introduction de méthodes novatrices totalement humaines. J'ai étudié les sciences à l'université, mais je pense que ma véritable formation a été de mener des campagnes. Je suis passionné par la nature, les animaux et l'éducation, ainsi que par les changements progressifs là où ils convergent.

Comment a germé l'idée d'InterNICHE et quels ont été les progrès réalisés ?

InterNICHE a été fondée sous le nom d'EuroNICHE, à l'origine avec un objectif européen. Un rassemblement d'anti-vivisectionnistes, d'étudiants opposés à l'utilisation d'animaux et de chercheurs en bien-être animal a eu lieu en 1988 aux Pays-Bas. La fin des années 1980 a été marquée par une prise de conscience croissante en matière d'environnement et de protection des animaux, et un certain nombre de groupes nationaux se sont constitués. L'utilisation d'animaux dans l'enseignement supérieur suscite un malaise croissant et les étudiants s'y opposent en conscience.

Les années 1990 ont été marquées par une croissance rapide de la puissance du matériel et des logiciels informatiques, et par un nombre croissant d'initiatives d'enseignant-e-s visant à humaniser et améliorer l'enseignement. Par exemple, le développement d'une série de logiciels de physiologie virtuelle à l'université de Marburg, en Allemagne, était une réponse à la classe entière d'étudiant-e-s qui refusaient les expériences sur les animaux dans leurs cours pratiques. Et ils ne se contentaient pas de dire non au mal fait aux animaux et au compromis sur leur éthique : ils disaient oui aux méthodes humaines et à l'exploitation du potentiel des nouvelles technologies pour soutenir le processus d'apprentissage. InterNICHE est devenu un réseau mondial et continue d'être actif dans de nombreux domaines. Il s'agit notamment de soutenir l'objection de conscience des étudiant-e-s, travailler en réseau et mener des actions de sensibilisation à l'échelle mondiale, coorganiser des séminaires et conférences, présenter des exemples de bonnes pratiques, offrir des bases de données en libre accès et d'autres informations, et produire une série d'autres ressources pratiques. Tout cela soutient la transition vers une éducation humaine et contribue à améliorer l'acquisition de connaissances, de compétences, de valeurs et d'approches positives.

Les développements récents dans le domaine des logiciels et de la science des matériaux montrent que la technologie peut apporter une aide encore plus efficace. Il existe aujourd'hui un large éventail d'alternatives, allant des laboratoires virtuels et des outils de réalité virtuelle aux modèles de formation chirurgicale haute fidélité, souvent développés par les enseignants. Suivant l'exemple de l'éducation et de la formation médicales, de nouveaux laboratoires de compétences cliniques et chirurgicales vétérinaires sont de plus en plus souvent mis en place, utilisent de tels outils humains.





L'accent mis sur les objectifs et les compétences de l'enseignement encourage également une réforme continue de l'éducation et des cours pratiques, à la fois par les enseignant·e·s et les institutions elles-mêmes. Les orientations, réglementations et lois de certains pays contribuent également à faire de l'éducation humaine une norme. Il reste encore beaucoup à faire dans l'enseignement supérieur (malgré des progrès généralisés, la dissection se poursuit dans certaines écoles). Mais les méthodes non animales sont de plus en plus normalisées, au point que pour de nombreux enseignants et étudiants, elles sont déjà désormais la norme. Nous vivons donc une période passionnante.



“Le soutien de la LSCV [...] a été crucial pour la création de notre série de films documentaires”

Tu as rejoint InterNICHE il y a plus de 25 ans : qu'est-ce qui t'as motivé ?

Dans les années 1990, j'ai travaillé sur des campagnes de défense des droits des animaux, des droits humains et de l'environnement. J'ai aussi beaucoup participé à des actions directes pacifiques et, à l'époque, j'estimais que c'était l'approche la plus radicale. J'ai participé à la 1ère conférence publique d'EuroNICHE en 1989, puis je me suis impliqué dans le groupe britannique qui a contribué à fonder l'organisation. J'ai ensuite assisté à une réunion au Danemark en 1992, l'année du traité de Maastricht. En 2000, nous avons changé de nom pour devenir InterNICHE, qui reflète notre portée mondiale. J'appréciais mon travail à cette intersection intéressante entre les droits des animaux et l'éducation. Au fil du temps, j'ai apprécié encore plus l'importance de l'éducation humaine. Les outils et approches permettent de mieux atteindre les objectifs d'enseignement standard, comme le montrent des études universitaires : apprentissage de l'anatomie, compréhension de la physiologie, maîtrise de la chirurgie grâce à des possibilités de pratique répétée et à une opportunité d'apprendre à partir des erreurs. L'éducation humaine permet également d'atteindre d'autres objectifs : simuler davantage de scénarios cliniques et former à de nouvelles chirurgies, répondre aux besoins des différents styles d'apprentissage et mieux gérer l'augmentation du nombre d'élèves par classe.

L'utilisation d'alternatives dans l'enseignement prépare également les étudiant·e·s à une carrière dans les sciences humaines. A l'inverse, la dissection et les expériences sur les animaux peuvent inciter les étudiant·e·s à renoncer à leurs principes moraux ou religieux, limiter leur esprit critique au profit d'un conformisme sans faille et risquer une désensibilisation accompagnée d'une perte de compassion et de respect pour la vie. La façon dont nous traitons les animaux est donc un miroir pour l'humanité : il reflète les compétences et les qualités essentielles qui contribuent créer du lien en société et peuvent lui permettre de s'épanouir, au niveau individuel et collectif. Les changements apportés aux programmes d'études peuvent donc profiter aux étudiant·e·s, aux enseignant·e·s, aux professions, à la société dans son ensemble, à l'environnement, et aux animaux.

Qui soutient InterNICHE financièrement ?

Nous n'avons pas de membres officiels, ni de propriété ou de capital ; nous ne vendons pas non plus de produits. Nos revenus dépendent de partenariats et de la générosité d'organisations plus importantes qui soutiennent notre activité, ou qui s'intéressent à des projets ou à des régions géographiques spécifiques. Le soutien de la LSCV et de la société de cosmétiques sans cruauté Lush a été crucial pour la création de notre série de films documentaires sur les alternatives dans l'enseignement vétérinaire. InterNICHE s'intéresse spécifiquement à l'enseignement vétérinaire, médical et biologique, et a de nombreuses années d'expérience dans ces domaines. Nos ressources peuvent être utilisées par les sponsors, les autres militant·e·s, les enseignant·e·s et étudiant·e·s.





Quels sont les projets actuels d'InterNICHE ?

Notre principal projet est notre série de films sur l'enseignement vétérinaire, intitulée « DVM : Training the Animal Doctor ». Cette série suit le parcours complet d'un cursus vétérinaire et présente des études de cas provenant de plus de 20 pays. Il montre comment le développement et la mise en œuvre d'alternatives ont déjà transformé de nombreux départements dans les écoles vétérinaires du monde entier. Grâce à ce film, les enseignant·e·s pourront voir comment leurs pairs ont réussi à améliorer l'enseignement grâce à des innovations humaines. Au fur et à mesure que le projet évolue, nous trouvons de nouvelles idées et pistes pour mieux présenter notre message : remplacer les expériences sur les animaux et passer à une éducation 100 % humaine.

La deuxième édition de notre livre « From Guinea Pig to Computer Mouse » (Du cochon d'Inde à la souris d'ordinateur) a maintenant 20 ans. Une partie du livre est devenue une base de données en ligne de plus en plus importante sur les alternatives. La section consacrée aux études de cas peut être développée pour former un nouveau livre qui retrace les progrès réalisés depuis la dernière édition. Nous allons donc partager un monde d'expériences précieuses à travers des chapitres rédigés par des enseignant·e·s, des producteurs d'alternatives et d'autres profils. En montrant ce qui peut être fait par des personnes issues de milieux et de contextes différents - qu'ils soient culturels, économiques ou techniques - nous faciliterons la poursuite du changement, sans que personne ne pense devoir réinventer la roue. Nous travaillons également à l'élaboration d'une nouvelle collection complète d'ouvrages traitant de chaque discipline et présentant des alternatives qui pourraient répondre aux objectifs d'enseignement. Cette collection sera intégrée au nouveau site web qui est actuellement en cours d'édition. L'amélioration du contenu et des bases de données existantes sera complétée par une série de « futurs » passionnants pour le site web, qui offriront un éventail de nouvelles fonctionnalités et ressources aux utilisatrices et utilisateurs.

Le film « Surgery and the SynDaver Canine » a été diffusé en ligne pour la première fois en mars 2024. Peux-tu nous en dire davantage ?

C'est le premier épisode de la série de films à avoir été achevé. Il s'agit d'un épisode qui porte sur l'éducation et la formation à la chirurgie avancée à l'aide du SynDaver Canine, un mannequin haute fidélité. La première a eu lieu en présence du Dr Galina Hayes, de la prestigieuse université de Cornell, et des représentant·e·s de SynDaver. Une autre diffusion à plus grande échelle est prévue, et des traductions sont en cours. L'objectif est de distribuer la série de films en libre accès aux écoles vétérinaires du monde entier. Une vaste base de données de clips courts et thématiques dérivés du film est également disponible. Cet épisode, y compris ses traductions française et allemande, peut être visionné à l'adresse suivante : <https://www.interniche.org/surgery-and-the-syndaver-canine>.



Ce qui m'a impressionné au cours de la production du film, c'est le dévouement et la créativité des enseignant·e·s pour améliorer l'éducation par le biais de ces méthodes non animales. Leur motivation est souvent d'abord pédagogique, mais les avantages éthiques, sociaux et économiques des méthodes alternatives jouent aussi un rôle. Les prochains épisodes aborderont les autres disciplines du diplôme de médecine vétérinaire. Les alternatives vendues par les entreprises, les logiciels gratuits et les outils artisanaux peu coûteux seront tous abordés. Les épisodes s'intéresseront également aux approches humaines susceptibles d'impliquer des animaux, notamment les possibilités d'apprentissage clinique avec des patients animaux dans les hôpitaux universitaires et les programmes de dons de corps d'animaux. Une grande partie des images de ces épisodes a déjà été recueillie, notamment lors d'une semaine de tournage dans une université de Hong Kong au début de l'année. La prochaine étape consistera à ajouter les dernières scènes au contenu et à effectuer un gros travail de montage.

Es-tu optimiste quant à la fin de l'utilisation des animaux dans la recherche, les tests et l'éducation ?

L'éducation a connu une évolution très progressive au fil des années, soutenue par la technologie, des changements dans l'éducation, l'internationalisme, et la pression exercée par les étudiant-e-s et le public. Je suis persuadé que cette évolution se poursuivra, notamment parce qu'il est clair que l'éducation peut bénéficier de manière significative de la mise en œuvre d'alternatives. Il sera essentiel d'atteindre les pays où le changement est plus lent, et de s'attaquer aux raisons de cette situation, ainsi que les départements qui sont à la traîne, où l'inertie limite le remplacement et la modernisation dans des pays par ailleurs assez progressistes.



Souvent, ce sont les enseignant-e-s qui choisissent les outils pour les cours pratiques. Une fois que l'on a compris que la dissection ou l'expérimentation animale ne sont qu'une méthode et pas un objectif en soi, l'étape suivante consiste à se concentrer sur les objectifs pédagogiques et à réfléchir à la meilleure façon de les atteindre. Si des solutions alternatives permettent de les atteindre (et même de les dépasser), le changement peut souvent être rapide, puisqu'une ou plusieurs méthodes humaines peuvent les remplacer directement. Concernant les tests pour des médicaments et les produits chimiques à des fins réglementaires, des changements positifs sont également intervenus grâce aux nouvelles connaissances et technologies, en particulier au potentiel des systèmes microphysiologiques tels que les organes sur puce et l'intelligence artificielle. Pour les médicaments humains, les méthodes pertinentes pour la biologie humaine sont bien sûr meilleures, et l'on comprend de mieux en mieux les limites des expériences sur les animaux. On réalise qu'elles n'auraient jamais dû être la référence.

Les obstacles sont les organismes industriels et les régulateurs, bien qu'ils offrent un énorme potentiel pour jouer un rôle positif dans le passage à la « toxicologie du 21e siècle ». La recherche est un domaine beaucoup plus difficile parce qu'il est très ouvert et qu'il repose en grande partie sur la curiosité. Mais les nouvelles méthodes commencent à être appliquées dans ce domaine également. Dans l'ensemble, je suis donc optimiste, mais la science, en particulier, est un domaine complexe qui compte de nombreuses parties prenantes et de nombreux intérêts directs.

Grâce à InterNICHE, l'utilisation de plus de 50'000 animaux par an a été remplacée par d'autres solutions en Ukraine, et les campagnes menées en Inde ont permis de sauver plusieurs millions d'animaux. Peux-tu nous en dire plus ?

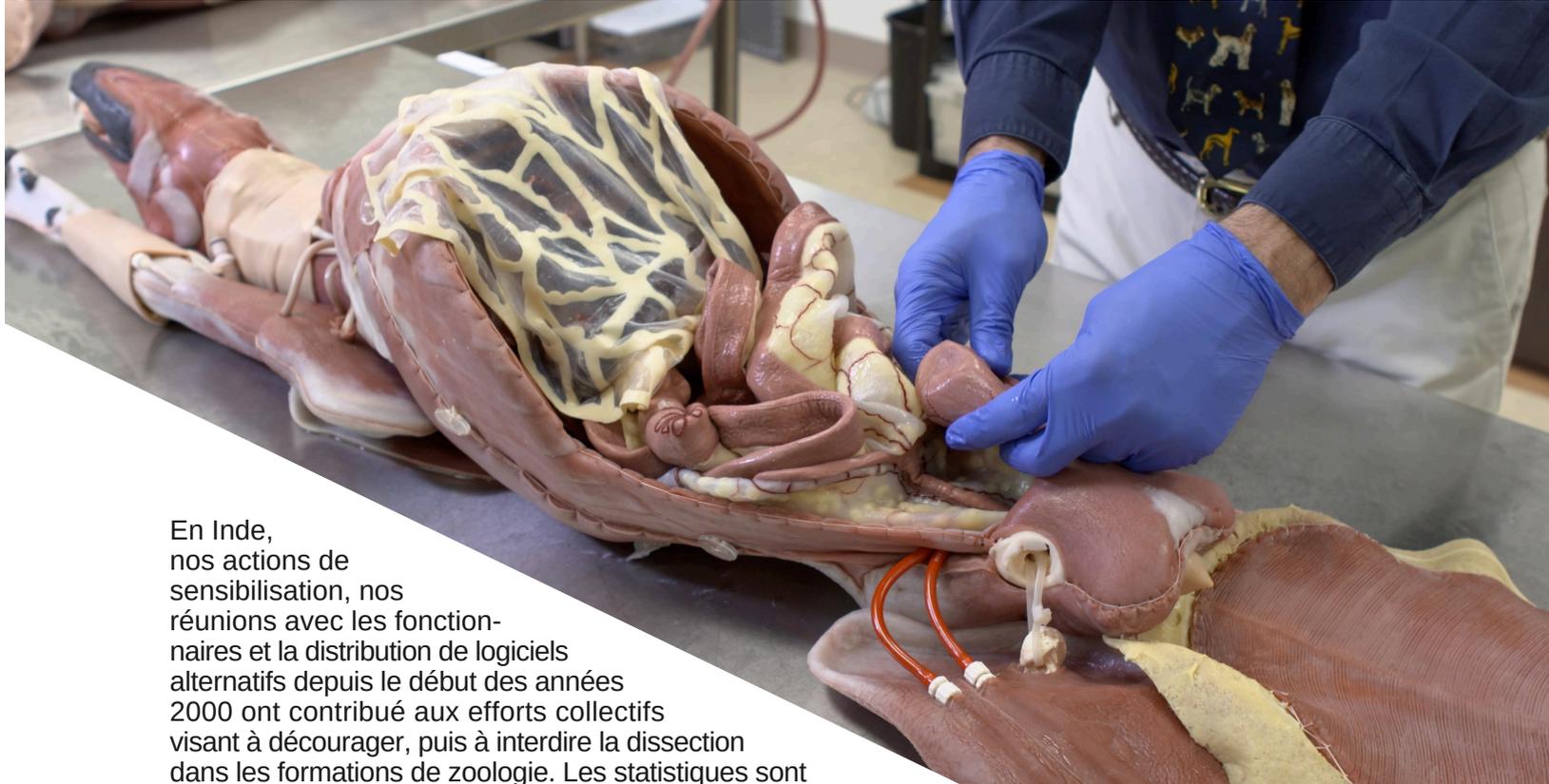
Notre travail en Ukraine consiste à signer des accords officiels avec les départements universitaires pour mettre fin aux dissections et aux expériences. Nous travaillons en partenariat avec le groupe allemand *Doctors Against Animal Experiments* et fournissons ensemble des ressources telles que des ordinateurs portables, des modèles et des logiciels. En Bulgarie, un nouvel accord a été signé avec la faculté en médecine vétérinaire de l'Université Forestière pour remplacer l'utilisation annuelle de 500 animaux dans les cours de physiologie.



Bulgaria, with Critical Care Jerry mannekin (loaned by InterNICHE). Photo credit: Doni Kalcheva/CAAI



Bulgaria contract, with DAAE rep. Photo credit: Doni Kalcheva/CAAI



En Inde, nos actions de sensibilisation, nos réunions avec les fonctionnaires et la distribution de logiciels alternatifs depuis le début des années 2000 ont contribué aux efforts collectifs visant à décourager, puis à interdire la dissection dans les formations de zoologie. Les statistiques sont difficiles à obtenir, mais il se pourrait que des dizaines de millions d'animaux ne soient plus tués chaque année. Un certain nombre d'autres organismes universitaires qui définissent les programmes d'études dans d'autres domaines ont également mis fin aux expériences sur les animaux pour les étudiant-e-s, ce qui a entraîné une vague de remplacements supplémentaires. Avec autant de collèges dans un pays très peuplé, l'impact en termes de nombre d'animaux est énorme. Le Brésil est un autre pays où la réglementation a fortement limité les expériences sur les animaux dans le domaine de l'éducation. Dès 2019 - et les progrès se poursuivent aujourd'hui - l'utilisation d'animaux à certaines fins éducatives a été interdite. Encouragé par InterNICHE et d'autres acteurs, l'organisme gouvernemental brésilien qui contrôle l'utilisation des animaux à des fins éducatives et scientifiques, CONCEA, a publié une résolution qui impose le remplacement par des outils tels que des logiciels « dont le contenu et la qualité sont suffisants pour garantir ou améliorer les résultats de l'apprentissage ». Parallèlement aux initiatives brésiliennes visant à développer des solutions de remplacement, l'interdiction a conduit à un remplacement généralisé, y compris dans l'enseignement vétérinaire.

Comment la LSCV pourrait-elle mieux soutenir votre travail ?



“Les ressources d'InterNICHE pourraient alimenter les initiatives existantes et futures de la LSCV”

La Ligue soutient généreusement InterNICHE depuis des années, et votre engagement envers le mouvement anti-vivisection dans son ensemble et envers notre activité de remplacement en particulier est profondément apprécié. La fiabilité et la cohérence du soutien, ainsi que notre liberté d'allouer des fonds en fonction des coûts et des opportunités, ont été très importantes.

Au-delà de ce précieux soutien financier et moral, nous pourrions peut-être envisager que les ressources d'InterNICHE alimentent les initiatives existantes et futures de la LSCV. Ceci concernerait principalement l'enseignement supérieur, mais au niveau secondaire il y a encore un peu de dissection. Il serait également important de disposer de ressources en français et en allemand. Je n'ajouterais qu'une chose : merci pour votre soutien !



Retrouvez l'interview vidéo (en anglais) de Nick Jukes, réalisée lors de la projection du film “DVM: Training the Animal Doctor”, pour les 140 ans de la LSCV, le 11.12.23.



INSPHERO CONTINUE D'INNOVER

Le 6ème épisode de notre série de reportages vidéo dédiée aux méthodes de recherche sans animaux s'est intéressé à InSphero. Et ces derniers mois, l'entreprise n'a cessé d'innover. Elle a notamment lancé un programme pour accélérer l'adoption de modèles humains in vitro.



Les reportages de notre série "Focus sur les méthodes de recherche sans animaux" se poursuivent. Cette fois-ci, nous avons été à la rencontre d'une partie de l'équipe de InSphero. Basée à Zurich, elle met sa technologie 3D in vitro de pointe au service des scientifiques du monde entier pour **moderniser la découverte de médicaments**.

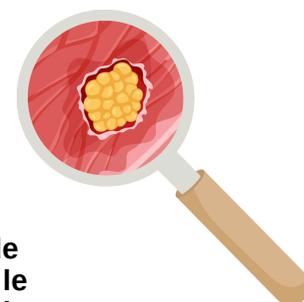
 Retrouvez la vidéo sur notre page YouTube

Pour la responsable scientifique d'InSphero, Madhu Nag, qui a elle-même réalisé des tests sur les animaux par le passé avant de se tourner vers des méthodes de recherche éthiques et modernes, **il y a de nombreuses raisons de s'éloigner de l'expérimentation animale**. Dans notre reportage vidéo, la chercheuse explique que *"des modèles sont utilisés alors qu'ils ne sont pas prédictifs pour la maladie humaine, cela n'est pas éthique"*. Elle regrette également que des entreprises développent parfois des médicaments en utilisant un modèle animal en phase préclinique **tout en sachant qu'il y a un haut risque d'échec**. Pour la chercheuse, **cela n'est pas éthique pour les patient·e·s qui attendent le médicament**.

Madhu Nag rappelle par ailleurs que la différence démographique ou génomique entre les différentes populations a beaucoup été étudiée. Ainsi, les personnes d'origine caucasienne, africaine ou asiatique ne réagissent pas de la même manière aux différents médicaments. Selon elle, il est bien connu que **le taux d'échec en phase préclinique est dû au fait que le médicament est commercialisé pour une population complètement différente que celle qui a participé aux tests**. Elle se questionne : *"comment pouvons-nous croire que l'utilisation des animaux améliore la situation ? Nous devrions au moins utiliser des modèles dérivés de patient·e·s. Chez InSphero, nous prenons en compte le fait que la diversité dans la population - que vous ne pouvez pas obtenir avec une population animale, qui est uniforme - permettra de développer des médicaments qui pourront vraiment aider les gens"*.



Pour Madhu Nag, d'immenses avancées sont déjà visibles dans le domaine des maladies rares, par exemple. Mais selon elle, il reste encore beaucoup à faire, notamment en oncologie, qui utilise énormément d'animaux. C'est pourtant l'un des domaines de recherche où le modèle animal est le moins prédictif pour la santé humaine.



InSphero a lancé un programme pour **accélérer l'adoption de modèles humains in vitro** avec le *Comité des médecins pour une médecine responsable*. Objectif : fournir à des groupes universitaires des produits de pointe destinés à faire progresser le développement ou la validation de modèles 3D in vitro et ainsi réduire le recours à l'expérimentation animale. Et le 14 octobre, l'entreprise a publié la plus grande étude comparative jamais réalisée pour les tests de toxicologie hépatique utilisant ses microtissus 3D de foie humain. Cette publication a été faite en collaboration avec des scientifiques du National Center for Toxicological Research (NCTR) de la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis. L'étude a testé l'hépatotoxicité de 152 médicaments fournissant des preuves irréfutables de la **valeur scientifique et industrielle du travail d'InSphero**.

RÉPONSE DE LA LSCV

La socialiste Christel Berset et le Vert Nicolas Pasquier, député-e-s au Grand Conseil fribourgeois, s'intéressent au sort des animaux enfermés dans les labos.

Le jeudi 28 juin 2024, les député-e-s ont déposé un texte composé d'une vingtaine de questions en lien avec les expériences cruelles menées à l'Université de Fribourg, notamment sur des primates. Les réponses - consultables en ligne sur le site parlinfo.fr.ch - ont été publiées le 1er octobre 2024. Elles ne nous satisfont évidemment pas.



→ La première phrase de la réponse du Conseil d'État donne le ton, avec l'**habitude rengaine** : "La Suisse fait partie des pays leaders dans l'industrie pharmaceutique et biotechnologique et possède une forte tradition de recherche fondamentale avec un vaste réseau d'institutions académiques et industrielles actives dans les sciences du vivant." Puis de poursuivre avec cet argument traditionnel : "Si elle existe, une méthode alternative à la recherche *in vivo* sur l'animal doit obligatoirement être utilisée, conformément à l'ordonnance sur la protection des animaux." Plus loin, il est indiqué que "le recours aux animaux reste parfois nécessaire pour la recherche. Peuvent notamment être citées les expériences visant à trouver de nouveaux traitements, par exemple pour le cancer [...]". **Un argument qui tombe à plat quand on sait que l'oncologie est l'un des domaines où le modèle animal est le moins prédictif.**

→ On lit aussi que "le nombre d'animaux utilisés dans des expériences est en baisse constante depuis des années, passant de 5'670 (2019) à 3'909 (2023)". **Mais il est facile pour le Conseil d'État et l'Université d'utiliser les années qui les arrangent.** Pourquoi n'ont-ils pas plutôt choisi l'année 2018 ? Peut-être parce que le nombre d'animaux était plus bas (à peine plus de 5'000) qu'en 2019. Ils n'auraient alors pas pu parler de "baisse constante", ce qui aurait été moins à leur avantage. On peut aussi se demander comment le canton va contribuer à faire en sorte que l'Université puisse poursuivre cette tendance à la baisse et soutenir des approches prometteuses au-delà de l'expérimentation animale, pour finalement arriver à zéro animal utilisé.

→ Les député-e-s ont également demandé de quelle manière l'Université de Fribourg tient compte du fait que **90% des molécules testées avec succès sur des animaux échouent aux essais cliniques sur l'humain**. A cela, le Conseil d'État a simplement indiqué que "le taux d'échec élevé des médicaments lors des essais cliniques témoigne donc avant tout de la complexité du développement des médicaments." Mais cela ne répond pas du tout à la question.

→ **Sur la question des fonds**, le texte rappelait que les impôts financent l'expérimentation animale en Suisse à hauteur de plus de 100 millions de francs par année selon les estimations, et que les méthodes de remplacement, elles, sont en revanche très peu soutenues financièrement par de l'argent public. Mais dans la réponse de Conseil d'État, aucune précision sur le **montant utilisé chaque année par l'Université de Fribourg pour l'expérimentation animale ou pour le développement et l'implémentation des méthodes n'ayant pas recours aux animaux**.

→ Même manque de précision au sujet du **nombre d'animaux « surnuméraires » tués par année dans le canton**. Le Conseil d'État répond qu'en 2022, "environ un tiers des rongeurs élevés à l'Université de Fribourg ont été utilisés dans une expérience la même année. Les autres animaux ont été soit utilisés comme reproducteurs, soit tués en tant qu'animaux surnuméraires. Le nombre exact n'est pas disponible en raison de la structure décentralisée des unités de recherche".

→ On apprend que **les singes "travaillent entre 30 et 90 minutes par jour"**, et qu'il y a "des jours où un animal ne veut pas travailler ou interrompt prématurément l'entraînement. Aucune expérience n'a lieu le week-end". Un champ lexical étonnant. Comment peut-on parler de "travail" alors que les singes sont **enfermés toute leur vie, sans possibilité de s'échapper ou de vivre autre chose, et avec une mort assurée en fin d'expérience ?**

→ La réponse du Conseil d'État confirme par ailleurs que **les animaux subissent des privations d'eau et de nourriture** : *“Chez les souris, les rats et les singes, la quantité d'eau et de nourriture est réduite dans certaines circonstances pour les études comportementales ou les entraînements, afin d'augmenter la motivation de participation. Ensuite, les animaux ont à nouveau un accès complet à la nourriture et à l'eau.”* **On se demande comment il est possible de faire preuve de si peu d'empathie.**

→ Contrairement aux informations que nous avons - mais cela ne change pas grand-chose au triste sort de ces individus - il semblerait que les primates actuellement détenus à l'Université de Fribourg ne proviennent pas de l'Île Maurice : *“Les macaques rhesus proviennent de centres reconnus en Angleterre et en Allemagne, où ils ont également été élevés. Les macaques à longue queue proviennent du Vietnam, importés via la France et l'Espagne”.* **Pas un mot sur le fait que les macaques à longue queue ont récemment été classés en danger sur la liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).**

→ Sauf de très rares exceptions, **la quasi-totalité des animaux sont tués à la fin des expériences.** Les animaux utilisés en laboratoire ne meurent pas sans souffrance : le **gazage au CO2 irrite les voies respiratoires et déclenche des douleurs, de la détresse respiratoire et de l'anxiété.** Même l'OSAV l'admet. A l'Université de Fribourg, c'est aussi la méthode choisie pour tuer les animaux, notamment car elle est plus pratique pour les chercheurs : *“La plupart des animaux sont des souris et des rats, pour lesquels l'euthanasie par CO2 est utilisée. Cette méthode est surtout utilisée lorsque plusieurs animaux doivent être tués en même temps ou lorsque d'autres méthodes d'abattage altéreraient les résultats de la recherche. Lorsqu'il n'est pas absolument nécessaire de tuer/abattre les animaux par CO2, d'autres méthodes sont utilisées à l'Université de Fribourg, comme l'injection de substances (p.ex. le pentobarbital*) ou l'abattage sous anesthésie. Mais à la question posée par les député·e·s : “Que fait l'Université de Fribourg pour trouver d'autres méthodes moins cruelles ?” pas de réponse.*

→ Enfin, plusieurs questions portaient sur les **commissions cantonales.** Il n'est d'ailleurs pas simple de trouver des informations claires et complètes sur la composition de ces commissions, notamment celle du canton de Fribourg. Le texte demandait qui, sur les 9 membres actuel·le·s, représentent les associations de protection des animaux, et quel était le processus de sélection des membres. Sur ce point, le Conseil d'État a simplement rappelé que la commission était composée de 2 représentants des associations de protection des animaux, 2 scientifiques, 2 vétérinaires, 1 personne au bénéfice d'une formation juridique et/ou éthique, et 2 autres personnes. **Cela ne nous éclaire pas beaucoup. Qui sont ces “représentants des associations de protection des animaux” ? Quelles associations spécialisées dans la défense des animaux dits « de laboratoire » représentent-ils ?** Une employée de la LSCV vivant à Fribourg a fait part de son intérêt pour entrer dans cette commission depuis des années. Nous verrons si sa candidature est prise en compte lorsqu'une place se libérera. **Les député·e·s ont également demandé combien de demandes d'autorisation d'expériences étaient été refusées chaque année. Là encore, la réponse montre bien que les défenseurs des animaux n'ont de toute façon aucun pouvoir au sein de la commission** : *“En 2022 et 2023, le SAAV n'a rejeté aucune demande d'autorisation. En revanche, de nombreuses demandes de complément ont été exigées par la Commission”.*

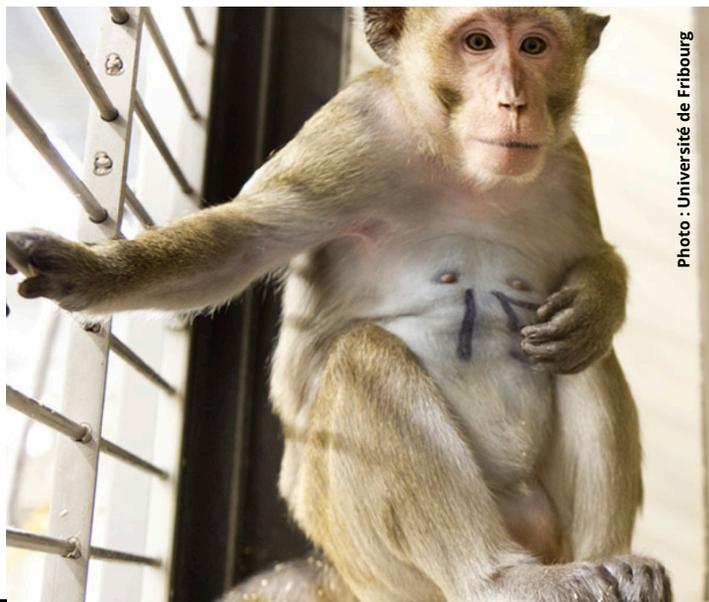


Photo : Université de Fribourg

Parmi les points positifs, l'Université a lancé un **nouveau master** interdisciplinaire en neurosciences digitales, qui devrait, selon le Conseil d'État, *“aider à développer des modèles cérébraux améliorés, notamment à l'aide de l'intelligence artificielle”.* Reste à voir si tout est réellement mis en œuvre par l'UniFR pour développer une stratégie efficace qui lui permettrait de devenir une référence internationale dans le domaine, et, à terme, ne plus du tout avoir recours aux animaux.

* “Le pentobarbital est un barbiturique qui a été utilisé en anesthésie et comme somnifère. [...] Le pentobarbital de sodium est utilisé à fortes doses pour pratiquer des euthanasies, principalement vétérinaires [...]”.
(Source : Wikipédia)

NÉGLIGENCE A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG



Des infractions répétées à la loi sur la protection des animaux ont été commises à l'Université de Fribourg. Cadavres desséchés de souris, blessure ouverte, litière humide et sale, manque d'eau... Plusieurs articles parus dans le journal fribourgeois la Liberté en ont parlé.

Comme si les animaux utilisés lors des expériences ne souffraient pas déjà assez, **deux professeurs - dont le chef ad interim de l'animalerie (!) - ont été condamnés récemment à cause de négligence envers des souris** à l'animalerie de l'Université de Fribourg. (Voir l'article ci-dessous du 30.07.2024 de la Liberté - images 1 & 2).

C'est un contrôle effectué en avril 2023 par le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires qui avait pu mettre en lumière la souffrance des animaux. Mais depuis quand l'Université était-elle au courant ? Qu'a-t-elle fait pour éviter que de tels manquements se reproduisent ? Les chercheurs ont-ils pu continuer à travailler avec des animaux malgré ces négligences ? Comment sont-ils formés et comment est-il possible qu'ils ne soient pas au courant qu'il faut continuer à s'occuper des animaux même pendant les vacances ?

1 Des souris maltraitées à l'Université

La Liberté - 30.07.2024

Justice » Deux professeurs ont été condamnés pour des manquements constatés dans l'animalerie de l'Université de Fribourg.

Lors d'un contrôle effectué le 11 avril 2023 dans l'animalerie de l'Université de Fribourg, les fonctionnaires du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) étaient tombés sur un tableau désolant. De nombreuses souris évoluaient dans des cages remplies de litière humide et sale, parfois sans eau à leur disposition. Un rongeur avait une blessure ouverte au cou et la densité d'animaux était trop élevée dans une quinzaine de cages (plus de quinze individus dans 755 cm²).

Dans une autre cage gisaient les cadavres déjà desséchés de deux souris morts depuis plusieurs jours. Plus loin, deux souris souffraient de lésions cutanées assez sérieuses, dont l'une présentait des croûtes dues au grattage. Deux autres avaient des postures anormales et tremblaient. Certaines cages étaient fortement souillées d'excréments.

Le SAAV a dénoncé la situation au Ministère public fribourgeois, qui a récemment condamné deux professeurs dont il a estimé la responsabilité engagée. L'un d'eux, âgé de 37 ans, était alors le chef ad interim de l'animalerie, utilisée par plusieurs groupes de recherche. Via une ordon-

2 Des souris maltraitées à l'Université

La Liberté - 30.07.2024

nance pénale qu'il n'a pas contestée, l'homme a écopé d'une amende de 600 francs, alourdie de 200 francs de frais de justice, pour contravention à la loi fédérale sur la protection des animaux.

En congé durant la semaine de Pâques, il pensait que les contrôles effectués dans l'animalerie se poursuivraient en son absence, ce qui n'a manifestement pas été le cas. Le Ministère public a estimé qu'il avait fait preuve de négligence en n'instruisant pas suffisamment le personnel pour garantir un bon suivi des animaux durant la trêve pascale.

Un autre professeur, âgé de 62 ans, a écopé quant à lui de

300 francs d'amende et 200 francs de frais de justice. Les souris utilisées par les membres de son groupe de recherche vivaient dans des cages remplies d'excréments, qui n'avaient pas été nettoyées durant les dix jours précédant le contrôle du SAAV.

L'expérience, portant sur l'horloge interne des rongeurs, impliquait de ne pas les changer de cage durant 5 à 6 jours, a expliqué le professeur, ajoutant qu'il avait demandé à l'un de ses étudiants de procéder à un nettoyage avant Pâques, ce qui n'avait pas été fait. Il aurait dû mieux contrôler son subordonné, a estimé le Ministère public. »

MARC-ROLAND ZOELLIG

L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE EST TRÈS ENCADRÉE

3

La Liberté - 06.08.2022

Dans le cadre de la récente campagne sur l'initiative visant à interdire l'expérimentation animale (rejetée à près de 80% par le peuple le 13 février dernier), le Conseil d'Etat fribourgeois avait défendu cet outil de recherche en affirmant que le cadre légal suisse en la matière était l'un des plus stricts au monde. A Fribourg, toute expérimentation animale doit ainsi faire l'objet d'une demande auprès du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV), qui accorde (ou non) l'autorisation sur préavis de la commission cantonale d'expérimentation animale. Les scientifiques qui ne se conformeraient pas à ce cadre risquent une sanction pénale. En 2021, deux chercheurs fribourgeois ont ainsi été condamnés par ordonnance pénale pour infraction à la loi sur la protection des

L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE EST TRÈS ENCADRÉE

4

La Liberté - 06.08.2022

animaux, après avoir été dénoncés au Ministère public par le SAAV. Le premier a écopé d'une amende de 5000 francs pour avoir mené des expériences sur les effets d'une modification du cycle de luminosité sur la gestation des souris, alors que l'autorisation qui lui avait été accordée ne prévoyait ni recherche de cette nature, ni utilisation de femelles portantes. Une scientifique a été, quant à elle, condamnée à 500 francs d'amende pour avoir procédé à des micro-injections de sang sur des poissons-zèbres vivants. Ces expériences ont, là aussi, excédé le cadre de l'autorisation qui lui avait été donnée. Le Ministère public a toutefois tenu compte des efforts qu'elle avait entrepris pour corriger la situation. Ils avaient abouti à l'octroi d'une autorisation avec effet rétroactif. **MRZ**

Déjà en 2021 deux scientifiques de l'Université de Fribourg avaient été condamnés par ordonnance pénale pour infraction à la loi sur la protection des animaux. (Voir l'article du 06.08.2022 de la Liberté - images 2 & 3).

Nous avons envoyé une série de questions à l'Université. Le responsable de la communication, Marius Widmer, nous a répondu le 13.08.2024 : *"Effectivement il y a eu cet incident déplorable dans une animalerie où les critères et les standards n'ont pas été respectés. [...] ces manquements ont été détectés lors d'un contrôle du SAAV, dénoncé au Ministère public et mené à une condamnation. Le système a donc prouvé sa fonctionnalité. L'Université, en étroite collaboration avec la Faculté des sciences et de médecine, met en œuvre tout son possible pour éviter une reproduction de tels événements. Ainsi, des postes supplémentaires ont été créés pour améliorer l'encadrement et la planification, dont un poste pour une responsable pour les animaleries (profil médecine vétérinaire) et un animalier. Outre le personnel soignant, une responsable de la protection des animaux veille à leur bien-être (profil de médecine vétérinaire également).*

Pour éviter que de telles situations se reproduisent, la solution est simple : tout mettre en œuvre pour remplacer l'expérimentation animale par des méthodes de recherche éthiques, innovantes et modernes.



RENCONTRE AVEC UN AUTEUR ENGAGÉ

Nous avons interviewé l'auteur antispéciste Jean-Marc Gancille lors de sa venue en Suisse pour la promotion de son dernier livre "Comment l'humanité se viande : le véritable impact de l'alimentation carnée".

Jean-Marc Gancille,
auteur antispéciste
et écologiste, était
en visite en Suisse

Rencontre lors de sa
venue au sanctuaire
Co&xister (VD)



Auteur antispéciste et écologiste français, Jean-Marc Gancille vit actuellement à la Réunion. Il est gère la communication, la sensibilisation et les études d'impact pour l'association Globice (Groupe local d'observation et d'identification des cétacés). Nous l'avons rencontré lors de sa venue en Suisse pour la promotion de son 3ème livre. Il en a profité pour faire un tour au sanctuaire Co&xister (VD).



Retrouvez la vidéo sur notre page YouTube

Après ses livres "Carnage - Pour en finir avec l'anthropocentrisme" (2020) et "Ne plus se mentir - Petit exercice de lucidité par temps d'effondrement écologique" (2019), son dernier ouvrage met en lumière le fait que les protéines animales ne sont plus nécessaires à la majorité des humain·e·s, et que des centaines de millions d'animaux sont tués chaque jour pour être mangés. Pour lui, cette exploitation de masse soulève des questions éthiques mais aussi un risque écologique qui met en péril l'habitabilité de la planète. Dans son dernier livre "**Comment l'humanité se viande - le véritable impact de l'alimentation carnée**", Jean-Marc Gancille rappelle aussi que l'élevage accapare 77% des surfaces agricoles mondiales. Pour lui, une transition alimentaire respectueuse du vivant est déterminante pour la survie de l'humanité.



Qu'est-ce qui t'a motivé à écrire ce livre ?

"Ce livre devait s'appeler initialement « Comment l'écologie se viande », et pour moi, c'était important de montrer les limites de la pensée écologiste traditionnelle, au regard de la condition animale. On a souvent des discours qui légitiment, notamment, l'élevage paysan ou la petite pêche responsable. Et je crois que ces discours sont extrêmement spécistes, d'une part, mais aussi contre-productifs par rapport à l'enjeu écologiste de la préservation de l'habitabilité de la planète. On minore, on sous-estime les dégâts que cause l'exploitation intensive - ou même extensive, parfois, dans le cas des pâturages - des animaux dits "de rente", qui sont là pour nous alimenter, quand bien même cette alimentation en protéines animales ne nous est plus indispensable. J'ai donc voulu décrire de façon assez complète et très sourcée, très argumentée, l'étendue des dégâts que provoque cette exploitation-là. L'enjeu, c'est de faire évoluer les consciences vers l'idée impérieuse qu'il faut végétaliser notre alimentation, d'une part, mais aussi qu'on a intérêt à faire en sorte que s'allient les forces écologistes et animalistes, qui, trop souvent, envisagent leur lutte séparément. Et je crois qu'en ayant une vision partagée des enjeux et une mise en commun des forces, on arrivera peut-être à déjouer ce projet de domination, qui, malheureusement, fonctionne très bien aujourd'hui. Donc je crois que nous avons toutes et tous intérêt, aujourd'hui, à sortir de ce système-là, qui est cruel. Nous sommes vraiment face à une urgence, qui nécessite que nous soyons enfin lucides face à cette exploitation et ses conséquences, et qu'on y mette un terme.



Jean-Marc, Cosmique et Bercosma